

Discours de Jean-Marie CARRIER
Inauguration des journées « Naître et grandir aujourd'hui »
Le 2 octobre 2005 à Marche-en-Famenne

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

C'est avec grand plaisir que je vous rejoins ce matin à l'occasion de l'inauguration du salon « Naître et Grandir Aujourd'hui » qui est dédié au monde de la petite enfance.

Permettez-moi, tout d'abord, de féliciter les organisateurs et les partenaires pour la mise en place de cette deuxième édition.

Merci aussi de m'avoir invité.

Cette rencontre autour des enfants, des parents et des futurs parents a déjà rencontré un franc succès l'année dernière.

La thématique attire les foules et peut donc être définie comme intéressante, voire interpellante.

« Naître et Grandir Aujourd'hui ». C'est là que tout commence...

Nous sommes tous conscients de l'importance des premières années de la vie pour le devenir de l'enfant. Elles sont cruciales pour son développement, son comportement, sa santé future, son bien-être et sa capacité d'apprentissage.

Il est en effet nécessaire de développer le domaine de la petite enfance et d'aider les jeunes enfants à s'épanouir pleinement, c'est-à-dire à grandir en santé et en sécurité, à être prêts à apprendre et à devenir des citoyens engagés et responsables.

C'est pour cette raison que la Province de Luxembourg et plus particulièrement le Département des Affaires Sociales et Hospitalières dont j'assume la responsabilité a dès le début soutenu le projet qui nous réunit aujourd'hui et qui a été initié par la ville de Marche-en-Famenne.

En ce qui me concerne, la politique de l'enfance jouit d'une place toute particulière dans mes priorités. En tant que responsable des Affaires Sociales, mon but est d'améliorer le quotidien des familles, que ce soit des jeunes ou des moins jeunes.

Afin d'y arriver, je soutiens diverses initiatives comme celle-ci.

Dans le même ordre d'idée, je tiens à préciser que mon Département apporte également son aide à l'ASBL Promemploi qui est d'ailleurs présente aujourd'hui et qui s'interroge sur la problématique de l'accueil de la petite enfance en Province de Luxembourg.

Et notamment sur :

- le manque de places d'accueil en général et sur le manque de places accessibles aux familles défavorisées en particulier,
- sur la répartition inégale des places d'accueil selon les communes,

- sur l'absence ou presque de certaines modalités d'accueil atypique comme l'accueil d'urgence, l'accueil flexible ou l'accueil occasionnel,
- sur la rareté et pourtant nécessité d'une professionnalisation du secteur, etc.

Promemploi propose des solutions. Par exemple, un guide pratique est depuis peu à la disposition des candidats promoteurs à l'ouverture d'un milieu d'accueil collectif.

Sans vouloir être trop pessimiste mais il faut savoir que cela existe, le Département des Affaires Sociales et Hospitalières propose aussi des primes pour les frais néonataux. Ces dépenses couvrent les frais hospitaliers, médicaux ou de transport vers un service de soins néonataux intensifs en dehors du territoire provincial.

Nous réfléchissons également, ensemble, à la création d'un service de garde d'enfants malades à domicile.

Pour conclure mon intervention, je voudrais souligner que le monde de la petite enfance est en constante évolution. On parle aujourd'hui de massage pour bébés, de chant prénatal, de sophrologie. Tout est mis en place pour que la grossesse et la naissance de l'enfant se déroulent dans des conditions optimales et pour que la relation entre l'enfant et les parents soit la plus généreuse possible.

Ces multiples nouvelles disciplines vous seront expliquées en long et en large durant toute la journée. Testez-les, informez-vous, critiquez, réfléchissez, choisissez ce qui vous correspond le mieux et agissez ainsi en parents ou en futurs parents responsables !

Je vous remercie pour votre attention.

Jean-Marie CARRIER
Député Permanent en charge des
Affaires Sociales et Hospitalières